



Date d'ouverture : 31/03/2001

FICHE TECHNIQUE # 12

Thématique : Ressources naturelles

Nom du projet : Inventaire des habitats et des espèces menacées

Localisation : Tout le territoire "Entre 2 lacs"

Problématique :

Il y a un manque évident de connaissance au sujet des habitats et des espèces menacées; la région du Suroît semble être la moins connue des régions habitées au Québec au niveau des espèces menacées. Il est cependant certain que sa situation géographique, au sud du Québec, son climat favorable, la pression démographique et le potentiel agricole rendent prioritaire la connaissance des espèces susceptibles d'être désignées vulnérables ou menacées pour leur protection future. Cette richesse floristique ne fait aucun doute malgré les bouleversements qu'a connus la région (les aménagements hydro-électriques, la voie maritime du Saint-Laurent, l'agriculture intensive et le développement industriel). Espèces déjà inventoriées : **(végétales)** Ail des bois, podophylle pelté, micocoulier occidental, staphylier trifolié, orme à Thomas, aubépine ergot-de-coq, claytonie de Virginie, floerkée fausse-proserpinie, érable noir, échinochloé de Walter, **(animales)** fouille-roche gris, couleuvre brune, tortue des bois, rainette faux-grillon de l'Ouest, petit blongios et épervier de Cooper..

Le milieu forestier est devenu très restreint et les sites non touchés sont toujours menacés. Le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Beauharnois-Salaberry protégera les boisés avec l'obligation de posséder un permis avant de couper des arbres si un règlement de contrôle intérimaire (RCI) est adopté pour l'abattage des arbres.

La nouvelle loi sur les espèces menacées du gouvernement du Canada pourrait être un outil pour faciliter la protection des espèces mais non leurs habitats. Un volet comporte des compensations monétaires s'il y a des torts causés par la protection d'une espèce sur un terrain privé.

Il y a aussi une problématique de protection des habitats ou des espaces naturels dans la région à cause de la tenure privée des terres et de leurs valeurs immobilières qui rend le coût d'acquisition très élevés.

Solution :

Une recherche bibliographique est nécessaire pour produire une liste des espèces et des sites potentiels afin d'orienter les futures études. Des visites sur le terrain devraient confirmer la présence des espèces dans les sites déjà connus et du même coup porter une

attention particulière à d'autres espèces qui sont vraisemblablement présentes dans les milieux inventoriés.

La société de la faune et des Parcs du Québec (FAPAQ) devrait demander un inventaire de la végétation et des autres organismes vivants sur un site avant toute réalisation de projet (drainage, implantation d'usine, aménagement de cours d'eau, etc). Les espèces répertoriées lors des inventaires sur des terrains privés feront par la suite l'objet de campagne de sensibilisation des propriétaires sur l'importance de la protection de la diversité biologique.

Pour les oiseaux, l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO) mène un inventaire à l'aide de bénévoles dont quelques uns font partie de la Société d'observation de la faune ailée (Saint-Timothée). Chez les reptiles et les amphibiens, le même principe est mis de l'avant avec la tortue molle à épines par la Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent (Ste-Anne-de-Bellevue).

Il faut faire connaître les espèces menacées et inciter les gens à nous signaler leurs observations. Un organisme coordonnateur dans la région pourrait être nommé pour recueillir les données et en faire la vérification avant de les transmettre au ministère de l'Environnement du Québec (MENV) et à la Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ). L'organisme devra par la suite faire un suivi des sites.

Le récent projet de Loi sur les réserves naturelles en milieux privés du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) peut aussi faire partie de la solution.

Il faut sensibiliser la population et les élèves aux espèces menacées à l'aide de différents médias (trousse, sites WEB, journaux, revues, etc.)

Faisabilité :

L'argent est toujours difficile à trouver pour des travaux de recherche ou des inventaires. Il existe une banque de données "Patrimoine naturel", au Ministère de l'Environnement du Québec, qui recueille toutes les données disponibles connues par les différents ministères.

Coût : Organisme coordonnateur (sensibilisation, vérification et suivi) 25 000\$/an
 Inventaires des lieux connus et potentiels 40 000\$

Partenaires visés :

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, Crivert Inc, Hydro-Québec, les citoyens intéressés, Ministère de l'Environnement du Québec (MENV), Ministère des Transports du Québec, MRC de Beauharnois-Salaberry, MRC de Vaudreuil-Soulanges, Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ), Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent, Société d'observation de la faune ailée du Sud-Ouest (SOFA), Transport Canada.

Échéancier :	Mise en place de l'organisme	2001-2002
	Adoption des lois fédérales et provinciales	2001-2002
	Inventaires des sites connus	2002-2003
	Inventaires des sites potentiels	2003-2004
	Suivi	2004-20??

Indicateur d'atteinte d'objectif :

Connaissance d'une cinquantaine de sites potentiels
Sensibilisation de 25 % de la population à la problématique des espèces menacées et vulnérable surtout des grands propriétaires terriens pour une superficie approchant les 50% du territoire

Références complémentaires :

ANONYME, 1999, Plan de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) au Québec, Société de la Faune et des Parcs du Québec, Direction de la faune et des habitats, 42 pages

Données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

En collaboration, 1997, Plan d'intervention sur la tortue-molle à épines (*Apalone spinifera spinifera*) au Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 68 pages

LONGTIN, Benoît, 1996, Options de conservation (guide du propriétaire), Centre québécois du droit de l'environnement, Fondation de la faune du Québec, 100 pages. Projet de Loi sur les réserves naturelles en milieux privés (Communiqué de presse Ministère de l'Environnement du Québec, 31 octobre 2000)

PHANEUF, Linda, 2000, Le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Beauharnois-Salaberry-seconde version, 233 pages + cartes en annexes